14-4-21

La Maison du temps libre sera le chantier de l'année



Malgré un budget serré, la Maison du temps libre bénéficiera d'une rénovation conséquente.

La mise aux normes de la Maison du temps libre avec une rénovation complète de l'isolation intérieure pour un coût de 23 954 € HT et la réfection des sanitaires pour une somme de 16 184 € HT, est programmée courant août.

e conseil municipal de jeudi a été essentiellement consacré à l'examen des finances communales. « Un budget contraint et serré par rapport à ce que l'on voudrait faire » a indile maire, Daniel Schnoebelen. Nelly Wiss, première adjointe, en a expliqué les points essentiels. L'exercice 2020 s'achève sur un résultat excédentaire d e 55 121,24 € et même de 76 430,49 € avec les restes à réaliser. Poursuivant, l'adjointe aux finances a indiqué que le budget primitif 2021 sera équilibré, en dépenses et recettes à 487 027,49 € en section de fonctionnement et 123 777,43 € en section d'investissement.

Le budget primitif a été voté sans surprise. Parmi les travaux significatifs, il y aura courant août la mise aux normes de la Maison du temps libre avec une rénovation complète de l'isolation intérieure pour un coût de 23 954 € HT et la réfection des sanitaires pour une somme de 16 184 € HT.

Nelly Wiss a rappelé que suite aux réformes sur la fiscalité locale, le produit de la taxe d'habitation n'est plus perçu par les communes à compter de l'exercice 2021. La compensation se fera par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, avec l'application d'un coefficient correcteur. Après une année sans augmentation, la commune a décidé d'appliquer un relèvement des taxes fon-cières de 1 %. La taxe sur le foncier bâti passe à 31,84 % et à 51,46 % sur le foncier non bâti. Les élus ont également procédé à l'attribution de 2 400 € de subventions, répartis à raison de 1900 € pour les Camoutchots, 300 € pour P'tits coups deux mains, 150 € pour les anciens combattants et 50 € pour la Vigne bermontoise.